OU METTRE SON COMPOSTEUR ?

A mi-ombre et à l'abri du vent

Dans une zone semi ombragée de votre jardin, à l'abri du vent,
Le composteur doit être placé dans un endroit semi-ombragé. Ses parois opaques et sa couleur sombre absorbent la chaleur du soleil, la restituent aux matières organiques contenues dans le composteur, tout en évitant le dessèchement du mélange. L'ensemble de ces conditions favorise la mise en route et le bon déroulement du processus de compostage.

Sur un sol plat et non détrempé

Prévoir un endroit plat où l'eau de pluie ne risque pas de s'accumuler.
Le composteur doit être posé sur une surface plane d'environ 1 m², sur un sol de préférence retourné pour favoriser les échanges directs avec les micro-organismes, les vers et les insectes.

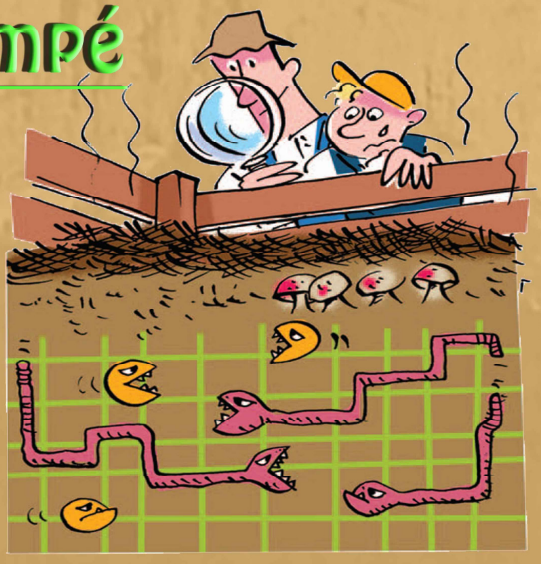

Endroit pratique et accessible

Pour faciliter le dépôt de vos déchets compostables dans le composteur prévoir un endroit pratique d'acès.
Compte tenu de son aspect plus esthétique, le composteur peut être placé plus près de l'habitation, ce qui facilite l'accès et la pratique quotidienne.